

Pour des grillades en toute sécurité : quelques règles à respecter concernant les allume-feu

Les Suisses, en as de la discipline, consacrent une partie de leur temps libre à faire des grillades en famille ou avec des amis dès que les températures estivales le permettent. La pratique est simple et plaisante, et la nourriture est savoureuse.

Il est toutefois nécessaire d'observer quelques règles de sécurité afin d'éviter tout désagrément. En effet, des erreurs commises en démarrant le feu ou en utilisant le gril peuvent avoir de graves conséquences et provoquer, encore et toujours, d'importantes et douloureuse brûlures ou irritations.

Les consommateurs privilégient les allume-feu liquides car ils permettent d'enflammer facilement et rapidement le charbon de bois. Ces allume-feu ne sont toutefois pas sans danger. Il est donc recommandé de faire preuve d'une extrême prudence en les utilisant, notamment si des enfants sont présents. En cas d'ingestion du produit chimique, il faut éviter que la personne boive ensuite un quelconque liquide ou vomisse ; cela peut en effet augmenter le risque que le produit parvienne dans les voies respiratoires et provoque une pneumonie chimique, occasionnant les symptômes suivants : forte toux (irritative), nausées et éventuellement détresse respiratoire, râles ou « respiration sifflante ». Dans certains cas, des complications peuvent entraîner la mort.

Avant d'utiliser ces produits, nous vous recommandons de toujours observer le symbole de danger figurant sur l'étiquette, de lire attentivement les conseils de prudence et d'utilisation, et de vous y conformer. C'est la seule façon de prévenir des accidents et de protéger l'environnement.

Il est d'ailleurs totalement inapproprié d'utiliser de l'alcool à brûler pour faire démarrer un feu. Ce produit accélérateur peut soit étouffer le feu ou alors provoquer une explosion.

Mr. Safety

Astuces pour protéger votre santé et l'environnement

- Bien refermer les allume-feu liquides immédiatement après utilisation et ne pas les laisser traîner sans surveillance.
- Entreposer les produits de façon à ce qu'ils soient hors de portée des enfants (recommandation : à plus de 160 cm en hauteur et dans des armoires fermées).
- Respecter les symboles de danger et les conseils de prudence figurant sur l'étiquette.

Des questions ? Des suggestions ? Des demandes de précision ?

Vous trouverez sur **www.infochim.ch** des informations supplémentaires pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien.